

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 —	7 —	13 —
Etranger	2 80	7 —	13 50	26 —

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
 Les abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	ou
L'Etranger	25 »	son espace.
Réclames	50 »	

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Le Saint-Siège et la question du palais de Venise.
Le chancelier allemand et ses adversaires.
Violents combats sur le front russe.

Une accalmie s'est naturellement produite, sur le front occidental, après les terribles journées des 25 et 26 septembre. Les Anglais ne sont qu'à huit cents mètres d'Eaucourt, village situé sur la même ligne que Guendecourt, dans la direction de Bapaume. La droite allemande, sur les rives de l'Ancre, que Thiépyal couvrait, commence à être menacée. Il s'est formé là un saillant que les Allemands retireront peut-être spontanément, pour soustraire leurs troupes aux feux convergents de la terrible artillerie anglaise. Le théâtre russe est le seul des autres fronts d'où il est arrivé une nouvelle importante. Une contre-attaque austro-allemande au sud-ouest de Louzk a refoulé les Russes d'un secteur où ils avaient pris pied entre le 16 et le 21 septembre. Les Russes continuent d'attaquer dans le sud de la Bukovine pour tâcher de déboucher dans la vallée hongroise de Visso.

La rentrée du Reichstag allemand a eu lieu hier. On s'attend à une chaude session. L'atmosphère politique en Allemagne est chargée d'électricité. Le chancelier impérial est en butte à une cabale furieuse, dont nous avons fait connaître en son temps les meneurs. Ce sont des gens de la droite — conservateurs protestants — et du parti national-libéral. Ces partis se présentent volontiers comme ayant seuls le sens de ce qu'exigent le bien et la grandeur de l'Allemagne. Leur patriotisme se porte jusqu'aux excès du chauvinisme le plus farouche. La Germania casquée et cuirassée, crispant son poing de fer et les regards pleins d'éclairs, est leur idéal. Ils trouvent que l'Allemagne n'a pas le chancelier qu'il lui faudrait dans ces temps de fer et de sang. Ils voudraient voir les rênes de l'Etat aux mains d'un chef à l'âme bardée d'un triple airain, inaccessible aux raisons du cœur, foulant aux pieds toute sentimentalité, faisant fi du qu'en dira-t-on, résolu à mener la guerre par les moyens les plus capables de terrifier l'adversaire et les neutres et à garder tous les territoires que les soldats de l'Allemagne auront pu conquérir.

M. Bethmann-Hollweg a commis, à leur point de vue, un crime de lèse-patrie en adoucissant la guerre sous-marine, dont la conduite implacable importe essentiellement, selon eux, au salut de l'Allemagne. Ses formules vagues sur les conditions de paix leur paraissent le signe certain qu'il est prêt à conclure n'importe quel arrangement et à laisser ainsi frustrer l'Allemagne du prix de tant de sang répandu. Maximilien Harden, le pamphlétaire de la *Zukunft*, le dernier dépositaire de la pensée de Bismark, fait écho à ces griefs; son pessimisme de commande a pour but de montrer aux Allemands en quelles pitoyables mains est tombé l'héritage du chancelier de fer. Une nuée de libelles, anonymes ou non, soutiennent cette campagne. Une fois déjà, le chancelier a fait tête du haut de la tribune à la meute qui le harcèle; mais la fureur de ses ennemis ne s'en est qu'accrue. Dans cette fronde, les premiers noms de l'armorial de Prusse coudoient ceux des barons de la finance et de l'industrie et il y a tout le ban des agrariens de Bavière. Au fond, ce sont deux conceptions opposées de la politique extérieure de l'Allemagne qui s'affrontent dans cette lutte. D'un côté, il y a les partisans d'un accommodement avec les puissances occidentales; de l'autre, les tenants d'une politique russo-philie. Le monde conservateur allemand a toujours eu un faible pour la Russie, de même que le monde conservateur russe pour l'Allemagne. Une égale antipathie pour les idées démocratiques en honneur dans les pays latins et anglo-saxons explique cette mutuelle inclination. La rivalité croissante de l'Angleterre et de l'Allemagne a fait le reste. Le chancelier estime que l'Allemagne doit garder le caractère de puissance occi-

dentale; de là les ménagements dont il a imposé l'observation aux chefs militaires et auxquels un Tirpitz n'a pas voulu se plier. Les adversaires de M. de Bethmann ont qualifié son occidentalisme d'anglophilie, pour le rendre odieux au peuple allemand qui voit dans l'Angleterre la tête de la coalition ennemie. Aussi, dans le grand discours qu'il a prononcé hier à l'inauguration de la session, le chancelier allemand a-t-il tenu à ruiner d'emblée le soupçon accrédité contre lui. Il a désigné l'Angleterre comme « le plus égoïste, le plus acharné et le plus opiniâtre » des ennemis de l'Allemagne. Et il a ajouté: « Un homme d'Etat allemand qui craindrait d'employer contre cet ennemi n'importe quel moyen de combat propre à abrégé réellement la durée de la guerre, un tel homme devrait être pendu. » Cette déclaration a déchaîné les applaudissements de la salle.

Toutefois, le chancelier a tenu à marquer que cette appréciation du rôle de l'Angleterre ne doit pas être entendue comme un signe de conversion au russophilisme. Comme l'argument des partisans de l'entente avec la Russie consiste à dire que le grand empire slave s'occidentaliserait volontiers, si on l'y aidait, mais qu'on n'a pas voulu l'aider, qu'au contraire on l'a persuadé de garder son esprit mongol, M. de Bethmann-Hollweg a dit: « On relate de nouveau la fable selon laquelle l'empereur a entravé en son temps par son influence auprès du tsar le développement de la Russie dans un sens libéral. Cette affirmation est fautive, je le déclare publiquement. » Conclusion: l'Allemagne doit s'orienter plutôt vers l'ouest.

Ces passages du discours du chancelier, bien qu'ils soient arrivés tout à la fin et qu'ils n'y tiennent que la plus petite place, en sont cependant l'essentiel, parce que c'est sur ces questions que s'est faite la grande division actuelle des esprits en Allemagne.

Il reste à voir si les adversaires de M. de Bethmann-Hollweg se laisseront désarmer par sa déclaration sur l'Angleterre. Il est à craindre que non et qu'ils ne s'en servent que pour réclamer avec plus de force la reprise de la guerre sous-marine, comme au temps de l'*Arabic*, du *Lusitania* et de l'*Hesperian*. Mais le chancelier a prévenu cette conclusion en formulant cette réserve: « N'importe quel moyen de combat propre à abrégé réellement la durée de la guerre. » Aux brise-tout qui insisteraient encore, il répondra que les sous-marins ne peuvent pas réduire l'Angleterre à merci. Les temps des grands torpillages de paquebots ne reviendront pas. Le chancelier a pour lui l'empereur et la majorité du peuple allemand.

On assiste en ce moment en Italie à une recrudescence d'anticléricalisme, qui se traduit, dans certains journaux, par d'horribles blasphèmes contre la religion chrétienne et son divin Fondateur. L'*Osservatore Romano* et les autres journaux catholiques protestent avec indignation contre cette littérature immonde. Ils s'étonnent que la censure laisse passer de pareilles turpitudes, alors qu'elle se montre si sévère pour les journaux honnêtes et chrétiens, qui n'ont plus même la liberté de manifester des opinions absolument inoffensives. La censure n'a rien à redire aux blasphèmes du *Popolo d'Italia*, et elle caviarde largement les protestations des journaux catholiques. Elle est pleine d'indulgence pour la « crapule », et elle a toutes sortes de sévérités pour les honnêtes gens. Ce système des deux poids et des deux mesures provoque les plus vives récriminations. « Ces horribles blasphèmes, écrit l'*Osservatore*, peuvent s'imprimer impunément au beau milieu d'un pays catholique, où l'on rencontre une église par dix kilomètres carrés, où réside le vicar de Jésus-Christ, le chef suprême et vénéré de toute la catholi-

ciété; où le premier article de la Constitution reconnaît la religion catholique comme la religion de l'Etat; où l'on fait au roi des funérailles catholiques au Panthéon, en présence des souverains et des ministres; qui, certes, n'y vont pas pour se moquer. »

En rappelant les autorités à leur devoir, l'*Osservatore* leur signifie qu'il y a des indulgences et des faiblesses qui ne portent pas bonheur, mais qui attirent fatalement des châtements sur les nations. « La justice divine ne craint pas les dards de la censure anticléricale et franc-maçonnique; en son temps et en son lieu, elle est inexorable et elle tombe sur les coupables, qu'ils soient auteurs ou simplement complices du mal. » Ce langage sera-t-il entendu? Il semble que le gouvernement italien penche vers la gauche.

Les catholiques ont raison de s'inquiéter de certaines tendances qui risquent de prévaloir dans l'opinion publique. C'est bien mal récompenser leur attitude patriotique que de laisser impunément attaquer et insulter ce qu'ils ont de plus cher et de plus sacré. C'est aussi bien mal comprendre la concorde nationale et l'union sacrée.

Protestation du Cardinal secrétaire d'Etat

(Adresse aux ministres des puissances accréditées auprès du Saint-Siège)

Le soussigné secrétaire d'Etat de Sa Sainteté se permet d'appeler l'attention de Votre Excellence sur le décret par lequel le gouvernement royal italien a décidé que le palais de Venise, à Rome, passerait au domaine de l'Etat italien dès la promulgation de ce décret (25 août 1916). La polémique qui s'était ouverte à ce sujet dans les journaux les jours précédents avait fait prévoir cette grave mesure, du moment que le gouvernement n'empêchait pas cette polémique, alors que cela était en son pouvoir. Ce ne fut que le 26 août, à 10 heures, que le Saint-Père fut purement et simplement informé de l'acte du gouvernement italien, et il ne manqua pas d'exprimer sa désapprobation du fait déjà accompli.

Le Saint-Siège ne veut pas examiner si les motifs allégués dans le susdit décret sont suffisants pour justifier la prise de possession dudit palais au regard de la loi morale comme au regard du droit international. De même, le Saint-Siège s'abstient de considérer si la prise de possession était prudente, étant données les graves représailles auxquelles elle pourrait déterminer l'adversaire, et si l'on a tenu pour un acte susceptible de relever ou au contraire d'amoindrir le bon renom et le prestige de l'Italie aux yeux des hommes pacifiques et impartiaux de tous pays et aux yeux de l'histoire.

Ce dont le Saint-Siège ne peut en tout cas se dispenser, c'est de relever l'atteinte portée à ses droits les plus sacrés par cette prise de possession. En effet, le palais de Venise est la résidence ordinaire de M. l'ambassadeur de Sa Majesté impériale et royale apostolique auprès du Saint-Siège, et l'absence actuelle de cet ambassadeur ne retire point au palais ce caractère, l'absence étant temporaire et uniquement motivée par les circonstances anormales dans lesquelles la guerre a placé les représentants des puissances centrales.

Le gouvernement italien lui-même continue toujours à regarder le représentant de l'Autriche-Hongrie auprès du Saint-Siège comme étant en possession et en exercice effectif de sa mission diplomatique, car, comme il est notoire, il a déclaré expressément que le susdit ambassadeur, ainsi que MM. les ministres de Bavière et de Prusse pouvaient rester librement et en toute sécurité à Rome, et même il a décliné toute responsabilité pour le fait de leur absence momentanée, qui, de l'avis du gouvernement italien, serait imputable uniquement à la volonté des gouvernements en question.

Dès lors cette prise de possession de la résidence du représentant d'une puissance étrangère auprès du Saint-Siège implique une offense au Saint-Siège lui-même et une atteinte au droit de représentation qui lui appartient, droit qui lui a été reconnu, par surcroît, par la loi du 13 mai 1871 (loi italienne des garanties).

Le cardinal soussigné doit, par ordre et au nom de Sa Sainteté, élever une protestation formelle et solennelle contre cet acte, qui est une nouvelle preuve de la situation anormale du Saint-Siège, et il prie Votre Excellence de donner connaissance de sa protestation à son gouvernement, confiant que celui-ci rendra le gouvernement italien attentif à l'irrégularité de son procédé et lui représentera la convenance qu'il y a pour lui à ne pas persister dans la voie où il s'est engagé.

P. Gasparri

L'élection au Tribunal fédéral

Berne, le 28 septembre.

C'est fait: par une majorité de hasard de 100 contre 96 voix, le groupe radical a privé la droite d'un siège au tribunal fédéral et l'a donné aux radicaux « opprimés » de la Suisse catholique romande.

Les minorités politiques du centre et de l'extrême gauche ont loyalement soutenu la candidature de la minorité catholique; un ou deux députés catholiques ont voté pour M. Couchepin, pas plus, mais une seule voix catholique a suffi pour faire atteindre le candidat radical à la majorité absolue tout juste, 100 voix! Comme les radicaux disposent d'une majorité de trois cinquièmes à l'Assemblée fédérale, un certain nombre d'entre eux se sont affranchis de la consigne et ont voté pour M. Müller.

Le résultat a été accueilli, sur les bancs radicaux, à raison du chiffre de 100 voix, soit tout juste la majorité absolue, d'abord par des éclats de rires, qui ont fait place tout de suite à un sentiment de malaise et de mauvaise conscience, lorsque les deux protestations vigoureuses des catholiques et des socialistes se sont fait entendre.

La déclaration de la droite, présentée par M. de Streng, est un document dont la portée dépasse l'incident de ce jour et qui doit être retenu.

Protestation de la droite

M. de Streng a dit: « Je sais, Messieurs, qu'il n'est pas de coutume, à propos de nominations faites par l'Assemblée fédérale, de faire des déclarations. Mais l'incident de ce jour est de nature si particulière que je me vois forcé de faire une exception. »

« Il y a eu lieu de procéder, pour le tribunal fédéral, à une élection complémentaire pour un juge fédéral qui a appartenu au parti représenté dans cette assemblée par le groupe catholique-conservateur. Nous avons estimé qu'il allait de soi que le candidat agréé fut celui présenté par notre groupe, d'autant plus que nous étions en mesure de présenter un candidat qui réunissait, de manière distinguée, toutes les qualités pour être membre de la Cour suprême. Nous étions aussi d'avis que tout particulièrement les temps anormaux que nous traversons devaient amener le parti de majorité des Chambres à respecter, non seulement par des phrases, mais par des actes, le droit de notre groupe à la conservation du *status quo*; car nous représentons ici une partie du peuple suisse qui ne saurait être brusquée sans déshonneur pour la patrie commune, vu son influence et son attitude juste dans ces temps difficiles. »

« Pour des motifs dont nous préférons ne pas parler publiquement et que nous repoussons comme insuffisants, le groupe de la majorité a entamé, aujourd'hui, nos positions acquises. Le fait qu'on nous déclare que, reconnaissant en principe notre ancienne part au tribunal fédéral, on nous restituera, à la première occasion favorable, ce qui nous est dû, ne peut nous contenter, à cause de l'insuffisance des motifs allégués. »

« C'est pourquoi j'ai le devoir, au nom du groupe que je représente, d'exprimer les regrets les plus vifs au sujet de ce qui vient de se passer; et seules les circonstances difficiles que traverse notre pays me permettent d'ajouter, à titre personnel, l'espoir que cette journée malheureuse n'empire pas la situation déjà très confuse de notre pays et ne soit pas cause de troubles encore plus profonds. »

Cette déclaration très nette, écoutée au milieu d'un silence parfait, a produit une impression visible sur l'assemblée. Les bons radicaux s'attendaient, paraît-il, à ce que la droite recevrait le coup de pied de l'âne sans broncher! La protestation de la droite fut soulignée encore par une seconde protestation émanant des socialistes. D'une voix forte, M. Greulich constata que, non content de laisser les socialistes sans représentant à Lausanne, la majorité radicale s'enrichit encore aux dépens des minorités.

La gauche a cru amadouer les radicaux romands en leur cédant le bien d'autrui; elle a, machiavéliquement, opposé les intérêts de la minorité linguistique à ceux de la minorité politique. Sur 24 juges fédéraux, les Romands possédaient, sans M. Couchepin, 7 représentants, et encore M. Soldati représente la Suisse italienne. On ne pouvait donc faire valoir que le siège de M. Clarsen revenait à la Suisse romande comme part équitable.

Il est évident que la violence faite à la droite provoquera une réaction, non pas contre la Suisse romande, mais contre la majorité radicale qui a oublié que les catholiques suisses sont les soutiens les plus fidèles de la patrie dans cette époque troublée. La faute commise a été, d'ailleurs, reconnue comme telle, à peine accomplie. Les conseillers fédéraux radicaux ont ouvertement condamné l'erreur de leurs coreligionnaires. Pour la droite, cet acte restera plein d'enseignements.

On nous écrit encore de Berne: Les commentaires vont leur train sur l'élection de M. Couchepin. Elle a tenu à un fil puisque le magistrat valaisan a réuni tout juste la majorité absolue. Quelqu'un qui doit être glorieux et enchanté de ce résultat, c'est M. Eugène de Lavallaz, car il peut se dire que l'élection de M. Couchepin est son œuvre. Le représentant radical du Bas-Valais a fait une chute de voiture, il y a huit jours. Il gisait dans son lit, avec une épaule fracturée, lorsqu'il a appris que la candidature de M. Couchepin prenait de la consistance. Il accourut à Berne, assista à la séance de la gauche et se trouve présent ce matin à l'assemblée fédérale pour émettre son vote. Sans cet acte d'héroïsme, une voix manquait à M. Couchepin et c'en était assez pour compromettre son élection. Cet exemple de dévouement politique mérite d'être proposé à l'imitation de tous ceux qui exercent un mandat législatif.

AU CONSEIL DES ETATS

La fin des débats sur les pleins pouvoirs

Berne, 28 septembre.

Journée calme au Conseil des Etats. A part les observations de M. Thélin sur le fait qu'aucun Romand n'a été admis à participer aux négociations avec l'Allemagne, le spectre de la division entre les deux parties du pays a cessé de promener sa silhouette macabre dans la salle des délibérations. Le gros de la discussion a porté sur les négociations économiques avec les Etats de l'Entente et avec l'Allemagne. On a parlé aussi de l'extension que va prendre l'œuvre de l'hospitalisation des prisonniers de guerre.

Toutes ces questions relèvent du Département politique et appartiennent au quatrième rapport du Conseil fédéral sur l'exercice des pleins pouvoirs. Le rapporteur de la commission, M. Winiger, a traité ces divers sujets en y répandant une lumière nouvelle. Les observations qu'il a présentées et les questions qu'il a posées ont préparé la voie au discours de M. Hoffmann, qui a été le morceau de résistance de ces délibérations.

LA DISCUSSION

M. Winiger salue avec satisfaction le développement et l'organisation définitive de l'œuvre d'hospitalisation. Il y a lieu de considérer aussi, à ce propos, la question alimentaire que la présence des nouveaux hôtes complique en une certaine mesure.

Le rapporteur s'étend ensuite sur le thème des compensations et sur les négociations y relatives.

La commission avait espéré connaître le résultat des négociations avec l'Allemagne avant la présente session. Mais jusqu'à présent rien n'a transpiré. L'entente ne paraît pas être encore réglée dans tous ses détails. On sait que des plaintes se sont élevées dans la Suisse française, parce qu'aucun représentant de cette région n'a été admis aux négociations avec l'Allemagne. On a expliqué cette lacune par le fait que les deux départements intéressés étaient représentés par leurs chefs de service. Il est à noter, d'ailleurs, qu'un certain nombre d'experts ont été appelés à éclairer les négociateurs et que, parmi ces experts, se trouvaient aussi des Romands.

M. Thélin (Vaud). Nous comprenons la situation difficile du Conseil fédéral et nous lui sommes reconnaissants de ses efforts pour améliorer notre situation économique. Mais on n'a été très peiné, dans la Suisse romande, de l'exclusion de tout représentant romand dans les négociations avec l'Allemagne, après l'échec des pourparlers à Paris. La *Gazette des paysans suisses*, à Brugg, a manifesté aussi son étonnement de cet ostracisme. Cette exclusion n'est peut-être pas un acte contraire à la neutralité, mais elle a été prêtée à des interprétations diverses. Elle fut l'objet d'un mémoire des gouvernements romands au Conseil fédéral.

M. Andermatt (Zoug) fait des objections contre l'admission des étudiants prisonniers de guerre aux universités suisses. Les étudiants étrangers se voient ainsi mieux traités que les étudiants du pays, mobilisés aux frontières.

M. Hoffmann, chef du Département politique, rassure M. Andermatt sur les conséquences de cette concession faite aux étudiants prisonniers de guerre. Pour les négociations avec l'Entente, le rapport du Conseil fédéral donne tous les renseignements importants. On a critiqué la formule des clauses stipulées dans le règlement de la S. S. S., mais on oublie les difficultés inhérentes à la rédaction des actes diplomatiques. Nous avons insisté auprès des Etats de l'Entente pour obtenir la possibilité, au moins pendant six mois, de faire usage, pour nos compensations, de l'autorisation stipulée dans le règlement intérieur de la S. S. S. C'est à tort qu'on nous a accusés de faiblesse. Un journal tessinois a félicité les Alliés d'avoir repoussé les propositions suisses. Un journal du Jura a reproché au Conseil fédéral son rôle de quémandeur au profit de l'Allemagne. Ces produc-

Echos de partout

INCOMPÉTENT, MAIS CAPABLE

Napoléon n'avait, quoi qu'on eût dit, aucune compétence pour tout ce qui n'était pas militaire. Mais son mérite fut de ne vouloir jamais, ou presque jamais, jouer à l'homme compétent, et de se regarder seulement comme le représentant du public, chargé d'exprimer ses désirs et de veiller à leur satisfaction.

Un jour, il s'aperçut que les fontaines de Paris ne coulaient que de jour et qu'on ne pouvait avoir de l'eau fraîche durant la nuit. Il donna l'ordre au ministre de faire couler les fontaines toute la nuit, mettant à sa disposition tous les crédits nécessaires. Le ministre invita des ingénieurs de la ville à étudier la question, et six mois après, il soumit à Napoléon un rapport des ingénieurs, prouvant qu'il était absolument impossible d'amener à Paris assez d'eau pour que les fontaines pussent couler toute la nuit.

Qu'eft fait un homme compétent ? Il eût examiné le rapport, l'eût trouvé à coup sûr admirablement déduit et se fût incliné.

Napoléon, qui n'était pas hydrographe, ne voulut pas jouer à l'hydrographe. Il se refusa à lire la démonstration des ingénieurs et écrivit simplement à son ministre :

« J'ai des ingénieurs pour exécuter les travaux nécessaires au bien public et non pour me démontrer qu'ils sont impossibles. Si les fontaines ne coulent pas toute la nuit le 1er juillet prochain, dies à ces messieurs qu'ils seront complacés. »

Le 1er juillet suivant, non seulement les fontaines coulaient, mais leur nombre était doublé. Cela se passa l'année d'après.

MOT DE LA F

— Oui, je suis toutes les opérations de guerre en les cartes d'état-major. Mais le front s'étend tellement que je viens d'être obligé de louer l'étage au-dessous !

POINTES SÈCHES

Pour certains gens, le bonheur des autres est un vol commis à leurs dépens.

Nécrologie

Les funérailles d'un sénateur italien

La ville de Naples a fait des funérailles grandioses à son grand jurisconsulte, le sénateur Pessina. M. Bossoli, président du ministère, a parlé sur le cercueil et a mis en valeur la devise de l'illustre défunt : Dieu, liberté, travail.

Le sénateur Pessina est mort dans les sentiments de la piété la plus édifiante, ayant reçu plusieurs fois, durant sa longue maladie, les sacrements de l'Eglise, révoltant les prières liturgiques avec une vraie édification.

Confédération

Les C. F. F. et le ravitaillement de la Suisse

Le conseil d'administration du 1er arrondissement des C. F. F. nous communique que, durant le 2^{ème} trimestre 1916, il a été expédié aux ports de mer le nombre de trains et de wagons suivants : à Cette, 170 trains comprenant 12.446 wagons ; à Marseille, 145 trains, avec 9646 wagons ; à Bordeaux, 36 trains, avec 1273 wagons ; à Nice, 6 trains, avec 305 wagons ; à Saint-Louis-du-Rhône, 2 trains, avec 98 wagons, qui ont amené des engrais chimiques pour l'agriculture. Six des trains qui sont allés à Bordeaux ont transporté à Montluçon et à Toulouse 119 wagons de ciment.

Durant la même période, il est entré en Suisse, par les gares-frontières de Genève-Cornavin, Cressier, Vallorbe, les Verrières, Le Locle-Coll-des-Roches, Le Bourget, 9587 wagons de blé, 1803 de maïs, 778 d'avoine, 64 de haricots, 253 de vin, 606 de fruits et légumes, 108 de tabac, 864 de laines ou étoffes, 46 de tourteaux, 664 de sucre, 566 de cacao, 1106 de riz, 873 d'huiles.

Publications nouvelles

Helen Keller. Histoire de ma vie. Sourde, muette, aveugle. Un volume in-16 avec un portrait, 3 fr. 50. Lausanne et Paris, Librairie Payot & Co.

Mark Twain a dit que les deux personnages les plus intéressants du XIX^{ème} siècle étaient Napoléon et Helen Keller.

A première vue, ce rapprochement ne laisse pas que de surprendre, et cependant Napoléon et Helen Keller possèdent une qualité commune. Tous deux sont, par leur exemple, « professeurs d'énergie ».

L'« Histoire de ma vie » a excité, lors de son apparition, un intérêt général, et tout le monde s'est passionné pour l'extraordinaire existence de cette jeune fille qui, privée des sens les plus nécessaires, la vue et l'ouïe, dès l'âge de dix-neuf mois, a su suppléer par le simple toucher, grâce à la persévérance et aux enseignements d'une institutrice générale, qui lui a appris à recréer ses sens par la volonté aidée des forces spirituelles, au point de pouvoir entreprendre les études les plus ardues et d'y réussir.

En lisant ces mémoires, on ne peut se défendre de ce frisson d'enthousiasme que l'on éprouve devant ceux qui ont accompli de grandes choses.

attaques contre la Kaimatikan. Quelques éléments de tranchées pris par les Bulgares sur ce point leur ont coûté de lourdes pertes, grâce à l'opiniâtre résistance des troupes serbes. A notre aile gauche, deux attaques bulgares contre nos positions à l'est et à l'ouest de Florina ont été brisées avant d'avoir abordé nos lignes, par le feu des troupes franco-russes. Deux avions ont bombardé Kenali, au sud-ouest de Monastir.

La situation en Grèce

Athènes, 28 septembre. (Havas). — Les adhésions d'officiers de la garnison d'Athènes et des provinces au mouvement national (nézdiste) se multiplient. Plusieurs officiers et soldats de la garnison de Patras ont adhéré au mouvement et sont partis pour Salonique.

La population de Mytilène doit tenir un meeting pour voter une motion tendant à adhérer au mouvement national. Les autorités civiles et militaires ont déclaré qu'elles ne dépendaient plus désormais du gouvernement central.

Athènes, 28 septembre.

(Havas). — Le cuirassé Hydra a quitté son mouillage hier soir, pour se joindre à la flotte alliée. Les cuirassés grecs Spetsai et Psara et quatre torpilleurs se seraient joints à la flotte alliée.

FRONT RUSSE

Berlin, 28 septembre.

Communiqué allemand : Les éléments de notre position près de Korytnica (sud-ouest de Louk), dont nous avions signalé la perte dans le bulletin du 22 septembre, ont été repris hier par une contre-attaque complètement réussie, après des combats sévères soutenus par les troupes du général von Marwitz, qui ont en outre dépassé leurs positions primitives. Toutes les tentatives de l'ennemi pour nous repousser ont échoué.

D'après les rapports reçus de nos troupes, le quinzième corps d'armée russe, de Sibirie, a subi des pertes qui équivalent presque à l'anéantissement de cette unité. 41 officiers et 2800 hommes sont tombés prisonniers entre nos mains. Nous avons pris un canon et 117 mitrailleuses.

Pétrograd, 28 septembre.

Communiqué russe : Dans la région de Boubnoff-Svoinitchy-Korytnica, les luttes se sont renouvelées. L'ennemi a opposé une résistance acharnée et a décliné des contre-attaques réitérées afin d'empêcher notre avance.

Navires coulés

Berlin, 28 septembre.

On mande de Christiania à la Gazette de Berlin de midi :

Le vapeur norvégien Knit-Hylde-Wyrde, qui vient d'être détruit, avait été construit en 1915 et jaugeait 1631 tonnes. Il se rendait de la mer Blanche à West-Hatlepool, avec un cargaison de bois. Quinze minutes ont été accordées à l'équipage pour s'embarquer dans des canots.

Le navire, qui n'a pas coulé complètement, est percé partout de trous d'obus. Le capitaine annonce que trois autres vapeurs qui se trouvaient devant le sien ont probablement été aussi coulés.

Il y a une année

29 septembre 1915

Au nord d'Arras, les Français atteignent le point culminant des crêtes de Vimy.

En Champagne, ils avancent dans la direction de Toul et au nord de Massiges.

Le total des prisonniers allemands est de 23.000. Les Allemands ont fait 7300 prisonniers anglais et français.

Nouvelles diverses

L'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, M. Gerard, s'est embarqué hier pour New-York ; on ne sait rien sur le motif de ce voyage subit.

Le ministre de la guerre en France a déposé un projet de loi portant recensement de la classe des recrutables de 1918.

Rappelons l'échelle des allocations qui ont été votées : Il sera accordé aux ayant-droits mariés touchant moins de 2500 fr. de traitement, 150 fr. d'indemnité, plus 25 fr. par enfant ; à ceux qui touchent un traitement inférieur à 3400 fr., 125 fr., plus 25 fr. par enfant jusqu'à concurrence de 4000 fr. Les mêmes avantages sont accordés aux ayant-droits veufs ou divorcés qui ont un ménage. Aux célibataires dont le traitement est inférieur à 3400 fr. et qui entretiennent des parents, grands-parents, frères ou sœurs, 100 fr. sont accordés.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 27 septembre

Communiqué français d'hier jeudi, 28 septembre, à 3 h. de l'après-midi :

Sur le front de la Somme, nos batteries poursuivent activement leur tir sur les organisations allemandes. Aucune action de l'infanterie au cours de la nuit.

Sur la rive droite de la Meuse, une forte attaque allemande, au début de la nuit, sur le front Thiaumont-Fleury, a subi un sanglant échec sous le feu de nos mitrailleuses et de nos tirs de barrage.

Communiqué anglais d'hier jeudi, 28 septembre :

Nous avons avancé nos lignes au cours de la nuit sur divers points, notamment entre Martinpuich et Guendecourt. Nous avons établi des postes à moins de 800 mètres à l'ouest et au sud-ouest d'Eaucourt-L'Abbaye.

A gauche de notre front, nos positions sont consolidées. Sur la crête au nord-est de Thiépval, notre artillerie a mitraillé un bataillon allemand escortant un convoi.

Nos pertes, au cours des batailles récentes, ont été extrêmement minimes. Elles ne dépassent pas le double du chiffre des prisonniers faits par nous. Une de nos divisions dont la tâche fut ardue a fait autant de prisonniers qu'elle eut d'hommes hors de combat.

Communiqué allemand d'hier jeudi, 28 septembre :

Entre l'Ancre et la Somme, après une préparation d'artillerie qui a presque dépassé encore ce qu'on avait vu jusqu'à présent, les Anglais et les Français ont renouvelé leurs fortes attaques. Sur la plus grande partie du front de bataille, notre infanterie, inébranlable, sous les ordres des généraux Sial, von Arnim, von Illge et von Schenk, soutenue efficacement par l'artillerie et les aviateurs, a repoussé victorieusement l'ennemi.

Près de Thiépval et à l'est d'Eaucourt-L'Abbaye, le combat n'est pas encore terminé. Particulièrement violente ont été, sur la ligne Morval-Bouchavesnes, les attaques réitérées effectuées vers le soir par l'adversaire, sans tenir compte des sanglantes pertes éprouvées au cours d'un premier assaut qui avait complètement échoué. Des détachements qui avaient pénétré dans nos lignes en ont été immédiatement rejetés. L'adversaire a pu se maintenir dans de petits éléments de nos positions au nord-ouest de Rancourt et de Bouchavesnes.

Journée du 28 septembre

Communiqué français d'hier jeudi, 28 septembre, à 11 h. du soir :

En dehors d'une canonnade qui continue violemment sur le front de la Somme, il n'y a aucun événement important à signaler sur l'ensemble du front.

FRONT DE MACÉDOINE

Paris, 28 septembre.

Communiqué de l'armée d'Orient :

Sur le front de la Strouma, l'artillerie anglaise a bombardé les campements ennemis. Vers Jarimah, une colonne bulgare, prise sous le feu de nos batteries, a subi des pertes et s'est dispersée. Des monts Belas au Vardar, activité de patrouilles et canonnade intermittente.

Sur le front serbe, l'ennemi a renouvelé ses

AU CONSEIL NATIONAL

Berne, le 28 septembre.

Après l'Assemblée fédérale, le Conseil national a tenu séance de 9 h. et quart à midi, et il a eu une séance de récréative de 4 h. 1/2 à 6 heures.

En cette double séance, on a liquidé la question des allocations de renchérissement. Disons tout de suite que les propositions de la majorité de la commission et du Conseil fédéral ont triomphé sur toute la ligne, à l'exception de l'effet rétroactif de l'arrêté pour l'année 1916. Ici, le Conseil, à une écrasante majorité, a décidé que l'allocation sera payée pour 9 mois de l'année 1916 au lieu des 6 mois proposés par la commission. La dépense portée de 8 millions pour 1917, mais elle est portée, en raison de la modification indiquée, de 4 à 6 millions pour 1916.

La surenchère a été des plus considérables. Nous l'avions fait prévoir. Outre des propositions de la minorité socialiste de la commission que nous avons rapporté hier, tout une avalanche de modifications et de propositions éventuelles a été déversée sur la salle. Nous signalons seulement les principales :

M. Weber (de Saint-Gall) veut donner 50 fr. aux célibataires jusqu'à 2000 fr. de traitement ; le socialiste Müller fait entrer en compte les enfants jusqu'à 18 ans (au lieu de 16) ; M. Maillifer veut autoriser le Conseil fédéral à élever le taux des allocations dès juillet 1917 si le renchérissement augmente, etc.

M. le conseiller fédéral Motta s'est montré surpris de cette dernière idée de la part de quelqu'un qui a combattu très vivement les pleins pouvoirs. Le chef des finances et le président de la commission, M. Scheurer, ont combattu toutes les modifications demandées, et, en effet, en sept votations consécutives, toutes les propositions ont été écartées. Les majorités allaient de 99 voix contre 40 jusqu'à 74 contre 65. Mécontent de l'élection au Tribunal fédéral, la majorité de la Droite a soutenu sur toute la ligne les propositions d'amélioration.

La véritable bataille a été livrée ensuite sur la question de savoir si, pour 1916, l'arrêté avait effet rétroactif pour 6 mois, 9 mois ou pour toute l'année.

L'extrême gauche voulait que ce fût pour 12 mois (coût 8 millions), MM. Holenstein et Rothberger devraient concéder 9 mois (coût 6 millions) ; la commission et le Conseil fédéral admettaient 6 mois (coût 4 millions).

M. Holenstein, le député catholique de Saint-Gall, avait présenté sa proposition déjà au sein de la commission. Battu, il annonça qu'il reprendrait son idée lors de la discussion des articles au Conseil. Entre temps, un radical, plus rusé que loyal, M. Rothberger (Bâle), réunissant hâtivement les signatures de 20 collègues radicaux et présentait, à son propre compte et profil, la proposition Holenstein ! Mais celui-ci n'accepta pas ce petit jeu de concurrence déloyale et il réclama la paternité de l'idée.

Le chef du Département a opposé une résistance désespérée à cette proposition et il a insisté particulièrement sur la situation précaire des C. F. F., qui ont dû, pour se tirer d'affaire, augmenter le prix des billets. Mais voilà que M. Hirter, un des grands chefs de nos affaires ferroviaires, est venu déclarer que l'allocation pouvait être étendue à 9 mois pour 1916 sans péril pour les C. F. F. Alors, il fallait s'adresser aux socialistes, aux Willemis, etc., de s'agiter encore pour le plus (allocation pour 12 mois).

La situation, par suite de la quantité des propositions, devint toujours plus trouble ; la violation fut absolument grotesque ; décisions contradictoires, rires, protestations... Enfin, il devint clair que l'allocation, par une très grande majorité, devait être étendue à 9 mois de l'année 1916.

Tout le monde fut content, sauf le ministre des finances, qui aura à payer 6 millions pour 1916 et 8 millions pour 1917, en prenant les moyens dans le vide d'un déficit de 30 à 40 millions. Qu'est-ce que cela vis-à-vis d'une dette de 800 millions !

On vota avec enthousiasme, par 116 voix, l'arrêté en entier, et on renvoya la motion Galatte à demain.

Ce 28 septembre 1916 fut, en somme, une journée un peu anarchique, mais non indigne d'un parlement moderne.

victuailles. Il faudra que cela fasse aussi votre dinner. Il sera plus sûr pour moi de ne pas revenir aujourd'hui dans ce pavillon. Et surtout ne venez pas dans l'atelier avant d'être certain qu'il fait nuit. Pas de bruit ! Pas de lumière ! J'ai mis une couverture de plus sur le canapé, pour le cas où vous auriez un peu froid cette nuit.

Elle était haletante, elle parlait très bas ; sa phrase achevée, elle allait s'échapper.

— Oh ! que vous êtes bonne, murmura Ford. Vous ne voulez pas me dire votre nom ?

— Chut ! fit-elle en fermant la porte.

Il resta immobile dans l'obscurité, sans toucher à son repas, l'oreille tendue au bruissement de ses pas, derrière la cloison. Si ce n'est qu'une voix ne lui parvint, l'après-midi se passa comme s'était passée la matinée. Enfin, après des heures qui lui parurent interminables, il comprit qu'elle accrochait son tablier à la porte, mettait son chapeau, prenait son panier, tandis que Miemae se levait et se secouait. Puis elle ferma la porte du pavillon et, du dehors, donna un tour de clef. Il s'imagina pouvoir suivre le bruit de ses pas, pendant qu'elle se hâtait sur le gazon, dans la direction de la forêt. C'est alors seulement que se relâcha la tension de tous ses nerfs : tombant sur sa chaise, dans les ténébres, il se mit à manger.

Les deux ou trois jours qui suivirent ressemblèrent beaucoup au premier. Chaque matin, la jeune fille venait de bonne heure, apportant des vivres et aussi les objets de toilette qu'elle pensait pouvoir convenir au reclus. Par morceaux, elle le pourvut d'un costume complet et, quoique la coupe en fût acceptable, ils firent ensemble de la transformation

qui en résultait. C'était la première fois qu'il l'avait vue sourire et, même dans le demi-jour de la pièce où elle le maintenait enfermé, il remarqua la vivacité avec laquelle s'éclairaient ses traits habituellement graves. Miemae, lui aussi, devenait familier : l'instinct de sa race lui faisait comprendre que Ford était une personne à défendre.

— Personne ne vous reconnaîtrait maintenant ! déclara la jeune fille avec satisfaction.

— Tous ces vêtements appartiennent à votre père ? demanda-t-il pour tenter à nouveau de pénétrer le mystère dont s'enveloppait sa bienfaitrice.

— Oui, répondit-elle distraitement, sans interrompre son inspection. On me les a envoyés, et je les ai gardés. Je n'ai jamais su pourquoi ; ce devait être pour aujourd'hui.

— Il devait être très grand ? risqua Ford.

— Oui, il devait l'être, répondit-elle imprudemment.

Puis, sentant que cet assentiment demandait quelque explication, elle ajouta non sans embarras :

— Je ne l'ai jamais vu, autant du moins que je me souviens.

— Il est donc mort depuis longtemps ?

Elle répondit à contre-cœur, après un silence :

— Il n'y a pas si longtemps, il y a quatre ans à peu près.

— Et cependant vous ne l'aviez jamais vu depuis votre enfance ?

— Il y avait à cela des raisons. Mais nous ne devons pas causer. Quelqu'un peut nous entendre en passant.

La hâte qu'elle mit à s'occuper des menus

soins pour lesquels elle était venue procédait — Ford s'en aperçut bien — beaucoup moins de son souci des précautions nécessaires que de son désir de rompre les chiens.

— Vous pouvez sans doute me dire son nom ? insista-t-il.

Les mains de la ménagère s'employaient adroitement ; elle rangea tout ce qu'il avait laissé en désordre, mais elle demeura muette. Dans ce silence, il sentait de la réprobation, mais sans vouloir l'avouer.

— Vous ne pouvez pas me dire son nom ? reprit-il.

— Son nom, répondit-elle enfin, ne vous apprendrait rien. Il ne vous servirait pas de le connaître.

— Ce serait au moins une satisfaction pour ma curiosité. Je crois que vous pouvez bien faire cela pour moi.

— Je fais déjà beaucoup pour vous. Ne demandez pas davantage.

Le ton était celui du reproche plutôt que de l'ennui, et Ford garda le sentiment d'avoir été indiscret. Il conçut en même temps que, en quelque mesure, il s'habitua à sa position. Il commença à considérer comme normal que cette jeune fille vint pourvoir à tous ses besoins. Elle-même le faisait avec tant de simplicité, comme une chose toute naturelle, que l'aventure perdait de son étrangeté. De temps à autre, il surprenait quelque confusion dans son attitude quand elle le servait ; mais il pouvait voir aussi qu'elle surmontait sa gêne, parce qu'il s'agissait pour lui d'une question de vie ou de mort. Manifestement, elle n'était pas indifférente aux usages élémentaires de la société ; seulement elle reconnaissait que les cir-

constances étaient exceptionnelles. Dans ses longues heures inoccupées de réclusion, c'était se distraire de son propre péril que de songer à sa protectrice. Mais, quand elle arrivait, ses questions étaient des plus sommaires, parce qu'elle se prêtait peu à la curiosité.

— Chez vous, ne s'aperçoit-on pas de vos absences ? demanda-t-il, à la première occasion.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

L'Olivier sauvage

ROMAN AMÉRICAIN

Adaptation française de Maurice Rémon et Achille Laurent

A deux reprises au cours de la matinée, il entendit des voix. Des hommes, de la porte, parlaient à la jeune fille, et elle leur répondait. Une fois, il distingua ces mots :

— Oh ! non, criait-elle à quelqu'un à distance. Je n'ai pas peur. Il ne me fera pas de mal. J'ai Miemae avec moi. Je passe souvent ici toute la journée, mais je m'en irai de bonne heure.

— Merci, fit-elle, en réponse à quelque autre avis. J'aime mieux n'avoir personne ici. Je ne veux travailler qu'à la condition d'être seule.

Son ton était dégagé : Ford pouvait imaginer qu'en parlant elle souriait aux gens qui pensaient à la prémuir contre l'évadé qu'il était ; mais lorsque, quelques minutes plus tard, elle poussa la porte, la gravité, qui lui semblait plus naturelle, avait reparu sur ses traits.

— Plusieurs équipes d'hommes ont passé, murmura-t-elle. Ils n'ont aucun soupçon. Ils n'en auront point, si vous restez ici. On pense que vous vous êtes éloigné, pour retourner du côté des coupes. Voici votre déjeuner, ajouta-t-elle précipitamment, en lui offrant d'autres

101 de graisse, 1429 de métaux, 394 de malt, 4109 de paquets et de pain pour les prisonniers en Allemagne, 8135 divers.

L'exportation du tabac

Dès maintenant, on ne peut expédier journellement au même destinataire qu'un paquet de 2 kilogrammes de cigares et cigarettes, sans autorisation d'exportation.

DÉMENTI

Communiqué du service de la presse du Département politique fédéral. — Le Bureau pour les approvisionnements en céréales a adressé à la Gazette de Lausanne la lettre qui suit :

Sous le titre « Favoritisme », vous avez publié, dans le numéro du jeudi 21 septembre de votre journal, un communiqué, dans lequel il est rapproché au Bureau fédéral pour les approvisionnements en céréales de contracter, pour des raisons d'intérêt personnel, la plupart de ses achats auprès de la maison Norris et Cie, à Chicago.

Il est également affirmé que les « collègues » de M. Loosli auraient tout aussi bien ou même mieux que la maison Norris et Cie été en mesure d'approvisionner la Confédération en céréales. On pourrait en tirer la conclusion que le Bureau fédéral des céréales aurait laissé volontairement de côté le commerce suisse d'importation des céréales pour les importations achetées de la Confédération.

Ce n'est pas de ces ; car, depuis le début de la guerre, les maisons suisses d'importation de céréales ne se sont jamais intéressées aux achats liés à la Confédération.

De même, la maison Loosli et Hermann, à Zurich, n'a rien à voir dans nos achats chez Norris, notre bureau étant en relations directes avec cette maison américaine.

Par contre, des offres, la plupart du temps sans engagement, nous ont été faites de temps à autre par des agences commerciales suisses, offres qui, dans quelques cas, ont abouti à la conclusion d'une affaire. Ce n'est pas nous qui rendons les affaires plus difficiles à ces représentants de commerce, mais bien la circonstance que leurs dépêches pour l'Amérique subissent des retards de quelques jours et souvent même n'arrivent pas à destination. Il n'est pas rare que les réponses ne leur parviennent dans la règle qu'après huit à dix jours seulement ou même pas du tout. En tout cas, vu les fluctuations quotidiennes des prix, ces réponses n'ont plus de valeur.

Dans le courant de ces deux dernières années, nous avons accepté nombre de chargements qui nous avaient été offerts télégraphiquement par les agents de diverses maisons américaines, sans que nous ayons, par le fait d'une hausse des prix survenue entre temps, reçu une confirmation ou même seulement une réponse ou une contre-offre.

La Confédération a éprouvé de ce chef des pertes parfois importantes.

Il nous serait agréable que ceux qui estiment avoir à se plaindre, dans le cas particulier, s'adressent au Conseil fédéral. C'est ainsi que le dernier sera le mieux à même de savoir quelles maisons ont véritablement subi un préjudice du fait des opérations du Bureau des céréales et dans quelle mesure ces mêmes maisons auraient pu assurer le ravitaillement du pays.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Les passeports pour l'Allemagne

Suivant une communication de la légation de Suisse à Berlin, les nouvelles prescriptions allemandes du 21 juin concernant les passeports entrant en vigueur le 21 octobre, pour ce qui concerne le trafic frontière restreint.

Pour revenir d'Autriche en Suisse

D'un rapport de la légation de Suisse à Vienne il résulte que, suivant une nouvelle disposition des autorités autrichiennes, les voyageurs qui veulent se rendre d'Autriche en Suisse sont tenus, sans exception, de subir une quarantaine de vingt jours avant de passer la frontière.

Chez les internés

A Hilterlingen, dans l'Oberland, ont eu lieu les obsèques d'un soldat français interné, Eugène Julien. Un grand nombre d'internés et la population indigène assistaient à la cérémonie, présidée par M. le doyen Cullat, de Thonne, qui a célébré l'office funèbre. Plusieurs discours ont été prononcés et les honneurs militaires rendus au bord de la tombe.

Un sergent aviateur, interné à l'Hôtel-Palace, à Montana, était parti la semaine dernière en disant qu'il traverserait le Wildstrubel et la Gemmi pour arriver à Loèche-les-Bains, où il devait rendre visite à un camarade aviateur. Comme il n'est pas arrivé à Loèche et que lundi, à Montana, on était sans nouvelles de lui, une colonne de secours est partie pour insister le Wildstrubel et la Gemmi. On craint qu'il ne lui soit arrivé un malheur, à moins qu'il ne se soit évadé.

Un civil belge nommé Wouther et un artilleur belge, internés à l'Hôtel des Alpes, à Champéry, se sont évadés mardi.

Croix-Rouge

Dans le communiqué du médecin-chef de la Croix-Rouge suisse il y avait une erreur de chiffres : La valeur des articles distribués aux soldats suisses jusqu'à la fin de la deuxième année de mobilisation, s'élève à neuf cent mille francs et non à neuf millions.

Contrairement à ce qui a été annoncé dans plusieurs journaux, le beau don de cent mille francs offert par la fabrique Nestlé de Vevey doit être distribué par le comité international de la Croix-Rouge entre les Croix-Rouges des Etats belligérants ; il n'est point destiné au comité de Genève ni à son agence internationale des prisonniers. Ce dernier n'est autorisé qu'à faire participer son agence à la répartition dont il est chargé.

ARMÉE SUISSE

A Colombier

L'école de recrues de Colombier est rentrée de sa grande course mercredi après midi et sera licenciée samedi, à la première heure.

Lundi sont entrés à Colombier les officiers et sous-officiers formant les cadres de la prochaine école de recrues, qui commencera, le 4 octobre, pour finir le 8 décembre.

Parmi ces sous-officiers se trouvent quelques hommes qui sont sous les drapeaux depuis le 6 mars. Ils auront donc fait neuf mois de service sans interruption.

La farine trop blanche

Le Département militaire fédéral a suspendu la fourniture du froment, pour la durée d'un mois, à une minoterie du canton de Genève, qui fabriquait de la farine trop blanche.

HAUSSE DU PAPIER

Le cartel des fabricants suisses de papier et de pâtes à papier annonce une nouvelle hausse du prix de ses produits, sans en préciser l'importance, qui variera selon la qualité et la coloration du papier.

L'augmentation est entrée en vigueur le 26 septembre.

FAITS DIVERS

SUISSE

Touriste retrouvé

On a enfin retrouvé l'infortuné touriste Christen, qui fut victime d'un accident de montagne au Grünhorn (contrefort du Todi). Le cadavre a été découvert au fond d'une crevasse, par une colonne composée de parents et d'amis du malheureux.

Arrestation d'un assassin

Après plus de trois mois de recherches, la police a mis la main sur le meurtrier qui assassina pour la voler la femme Fliediger, au Alpi, près d'Auswil (district bernois d'Aarwangen). L'assassin est un nommé Frédéric Minder-Bigler, de Hutwyl. Il a fait des aveux.

Notaire infailli

Un jeune notaire bernois, M. Armin Vogli, vice-président du tribunal de Zwissimmen, a été arrêté de graves irrégularités ayant été constatées dans l'exercice de ses fonctions.

Tremblements de terre

L'observatoire sismologique zuricois de Degersheim a enregistré, dans la nuit du 25 au 26, deux secousses de tremblement de terre, l'une à 11 h. 45, l'autre à minuit 30. La dernière secousse a été ressentie aussi à Zurich même.

La nuit suivante, soit la nuit de mardi à mercredi, à 1 h. 40 du matin, une secousse sismique a été enregistrée dans la Forêt Noire et le grand duché de Bade. Un sourd grondement a accompagné la secousse ; en plusieurs endroits, des meubles ont oscillé. A Fribourg-en-Brisgau, deux secousses successives ont été ressenties.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

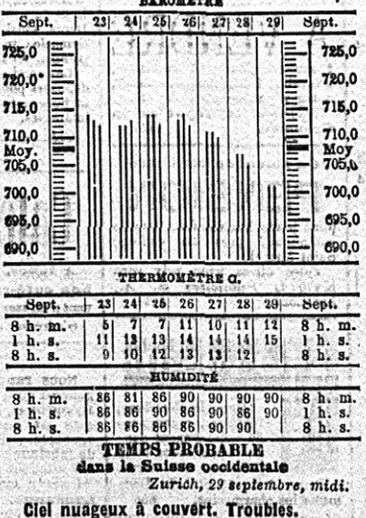
L'Avenir, caisse-maladie. — Ce soir, vendredi, réunion du comité et des commissaires, au local, Grand'rué, 13.

Cheur d'hommes de Notre-Dame. — Ce soir, vendredi, répétition générale.

F.-C. Stella. — Assemblée générale extraordinaire, obligatoire pour tous les membres actifs au local habituel, aujourd'hui, vendredi, 29 septembre. Les membres passifs sont invités à y assister.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 29 septembre BAROMÈTRE



TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 29 septembre, midi.

Ciel nuageux à couvert. Troubles.

FRIBOURG

Nomination ecclésiastique

M. l'abbé Joseph Gremaud, curé de Massonnens, est nommé chapelain à Chapelle-sur-Gillarens.

Trains d'internés

Selon une dépêche qui n'est pas encore officielle, les trains d'évacués civils qui devaient recommencer à circuler le 1er octobre sont ajournés jusqu'à la fin de ce mois.

Il y aura toutefois, dès le 3 octobre, des échanges de soldats de troupes sanitaires à travers la Suisse. Il circulera, tous les deux jours, un convoi de 500 soldats et officiers.

Ecole secondaire de jeunes filles

La rentrée de la section d'enseignement général et de la section professionnelle aura lieu lundi matin, 2 octobre, à 9 h. De 9 h. à midi examen écrit (composition et calcul) des nouvelles élèves. A 2 h., examen de travaux à l'aiguille.

Dès mardi matin, 3 octobre, réouverture des ateliers de coupe et confection de lingerie, de modes, et de la pension de l'école de cuisine.

Technicum

Les locaux de l'Internat établi pour les élèves de cet établissement à la Commanderie de Saint-Jean n'étant pas encore prêts, l'ouverture des cours est renvoyée d'une semaine.

Le lundi 10 octobre, à 8 h. du matin, aura lieu l'examen des nouveaux élèves. Le mardi, 11 octobre, à 8 h. 1/2, messe du Saint-Esprit, à la chapelle du Technicum.

Au tombeau

du Bienheureux Pierre Canisius

M. l'abbé de Maillardoz nous prie d'insérer : De nombreux hommes de notre ville offrent, depuis quatre mois, l'édifiant exemple d'une fervente dévotion au bienheureux Pierre Canisius, dévotion héréditaire dans nos familles fribourgeoises. Voici revenir le premier dimanche du mois, jour qui leur est spécialement attiré. Ils voudront bien se souvenir qu'ils sont attendus, à 7 heures, à la Table Sainte de nouveau, dans le sanctuaire du Bienheureux, dimanche prochain.

M. Louis Vierne à Fribourg

On annonce la prochaine venue à Fribourg de M. Louis Vierne, le célèbre organiste de Notre-Dame de Paris. M. Vierne donnera, vers la mi-octobre, un concert d'orgues à Saint-Nicolas et un concert de piano à la Grenette.

Le réputé compositeur est actuellement en traitement à Lausanne, et il restera en Suisse jusque vers la fin de novembre.

Mme Biarga arrêtée en France

On apprendra avec une vive surprise, à Fribourg, que Mme Biarga, la cantatrice bien connue, qui enseigna à notre conservatoire, a été arrêtée en France, il y a deux mois, sous l'inculpation d'espionnage. On est persuadé qu'il s'agit d'une erreur et que les démarches faites aboutiront à la mise en liberté de Mme Biarga. Celle-ci était établie à Genève, où elle comptait de nombreux élèves.

Cours commerciaux et de langues

La Société suisse des commerçants, section de Fribourg, ouvrira très prochainement de nouveaux cours commerciaux et de langues. Ces cours qui auront une durée d'environ 50 heures auront lieu le soir de 8 à 10 heures.

Les inscriptions sont encore reçues ce soir, vendredi, 29 septembre, de 8 à 9 h. au local de la Société, Hôtel du Faucon, 1er étage. Les dames sont admises.

Les historiens romands à Romont

Soixante-dix historiens se sont rencontrés hier, jeudi, à Romont, pour la réunion d'automne de la Société d'histoire de la Suisse romande. La réunion a été présidée par M. Th. Dufour, de Genève. On y a entendu de fort intéressantes communications sur lesquelles nous reviendrons. La séance, qui a duré jusqu'à passé 1 heure, a été suivie d'un excellent dîner et l'après-midi a été consacré à une visite de la ville.

Etat civil de la ville de Fribourg

Promesses de mariage

18 septembre. — Tinguely, Louis, employé au tram, de Dintaret et Vivier, né le 4 juin 1885, avec Portmann, Joséphine, cuisinière, d'Escholzmatt (Lucerne), née le 23 septembre 1880.

Willi, Joseph, caissier-comptable, d'Aeschi (Lucerne), né le 4 septembre 1888, avec Zwimpfer, Bertha, d'Oberkirch (Lucerne), bûcheronne, à Lucerne, née le 14 juin 1892.

23 septembre. — Weibacher, Paul, confiseur, de Tavet et Heitner, né le 1er novembre 1889, avec Conus, Emma, commerçante, de Le Saulgy, née le 26 mai 1888.

29 septembre. — Dénervant, Joseph, employé au tram, de Bouloz et Mossel, né le 12 janvier 1880, avec Bulliard, Thérèse, cuisinière, de Lussy, née le 29 septembre 1880.

Naissances

20 septembre. — Thalman, Paul, fils de Félix, de Fribourg et Planfayon, ramoneur, à Billens, et de Pauline, née Ganay.

22 septembre. — Collaud, Maurice, fils de Béat, chef de service, de Saint-Aubin, et de Marie, née Aebischer, avenue de Rome, 13.

Bugnon, Thérèse, fille de Félix, de Torny-le-Grand, agriculteur, au Petit-Rome, et d'Anne, née Marbacher.

DERNIÈRE HEURE

L'offensive de la Somme

Londres, 29 septembre.

Communiqué anglais du 28 septembre, à 10 heures 15 du soir :

Nous avons attaqué aujourd'hui la redoute Schwaben, dont la plus grande partie se trouve actuellement entre nos mains.

Six cents prisonniers ont été faits par nous dans ce secteur, au cours des dernières 24 heures.

La redoute est située sur une crête, à 500 mètres au nord de Thiéval. Elle occupe le point le plus élevé de l'éperon de Thiéval et domine toute la partie nord de la vallée de l'Ancre.

Sur le reste du front, nous avons consolidé nos positions et avancé nos lignes au nord et au nord-est de Comtedelle.

L'aviation a exécuté, comme de coutume, pendant ces deux jours, un excellent travail en liaison avec l'infanterie et elle a fait subir d'importants dégâts aux batteries ennemies. Nos aviateurs ont pris en plusieurs endroits sous le feu de leurs mitrailleuses des détachements et des convois ennemis.

Paris, 29 septembre.

Havas. — Une accalmie relative s'est établie sur le front de la Somme.

Aujourd'hui, après midi, les troupes britanniques ont fait de nouveaux et notables progrès au nord de Fiers jusqu'à la lisière d'Eaucourt-Albaya. Elles ont enlevé un grand ouvrage au nord-est de Thiéval.

Dans le secteur français, l'artillerie poursuit ses tirs de destruction en vue de nouvelles attaques.

Le mariage est donc ininterrompu. Du côté allemand, l'ennemi, visiblement épuisé, ne réagit plus.

L'état-major allemand se donne un mal infini pour masquer la défaite des 25 et 26, qui, indépendamment des conséquences militaires importantes, doit démolir profondément l'armée. C'est ainsi que, après avoir eu dans le communiqué du 26, un accès de sincérité, à moins que ce n'ait été de l'auto-critique, le quartier maître général Lüdendorf prétend, le 27, que les succès français au nord de la Somme se bornent à la prise de Guenedoucourt et du saillant de Thiéval, sans qu'il soit question du village.

Il passe sous silence le sanglant échec infligé, le 27, à l'unique contre-attaque que les Allemands avaient eu la force de lancer entre Bouchavesnes et la ferme du bois Labbé. On se souvient que cette contre-attaque, loin de nous chasser de nos positions, fut non seulement rejetée à la baïonnette, mais qu'elle laissa dans nos mains 250 prisonniers.

Bulletins bulgares

Sofia, 29 septembre.

Communiqué officiel de l'état-major, le 27 septembre, à 7 heures du soir :

Front de Macédoine. — Sur le Staraneretichka-Planina, nous avons repoussé l'aile gauche ennemie et occupé la ligne des monts Lisetz (1150 mètres) et Tchitchevo (1550 m.).

Sur le front de Lérina (Florina) et sur la crête du Starkovko, vif feu d'artillerie.

Sur les hauteurs du Kamaikhan, nous avons refoulé l'ennemi sur sa position principale, capturant plusieurs dizaines de prisonniers, des canons, beaucoup de mitrailleuses et de lance-mines.

Dans la vallée de la Moglenitza, vive activité de l'artillerie. Ailleurs, rien à signaler.

Front roumain. — Le long du Danube, échange de feux par endroits entre les postes de la frontière.

Faible feu d'artillerie des deux côtés entre les villages de Magoura et Carabin.

Dans la Dobroudja, faible feu d'artillerie.

Sur le littoral de la mer Noire, deux torpilleurs ennemis ont bombardé pendant 45 minutes la ville de Mangalia, détruisant plusieurs maisons et tuant un enfant tartare.

Sofia, 29 septembre.

Communiqué officiel de l'état-major, le 28 septembre, à 5 heures du soir :

Front de Macédoine. — Pas de changement dans la situation. Par endroits, faible feu d'artillerie de part et d'autre.

Front de Roumanie. — Le long du Danube, calme. D'Orgechowo, nous avons abattu par notre feu un aéroplane ennemi qui est tombé sur la rive gauche du Danube.

Dans la Dobroudja, faible feu d'artillerie de part et d'autre.

Sur le littoral de la mer Noire, un croiseur russe a de nouveau bombardé Mangalia pendant une heure 20 minutes. Il n'y a pas eu de victime et les dégâts causés sont insignifiants.

Nos aéroplanes ont attaqué avec succès des contre-torpilleurs ennemis près de Touzla et Tardjakevi.

L'attitude de la Grèce

Milan, 29 septembre.

On mande d'Athènes au Secolo, en date du 27, à 9 heures du soir :

Le gouvernement grec a décidé d'intervenir aux côtés des Alliés dans le but de chasser de Grèce les Bulgares renforcés par les Turcs et les Allemands ; mais cette décision est gardée secrète jusqu'à ce qu'on connaisse l'accueil que les gouvernements de l'Entente réservent à cette nouvelle.

Milan, 29 septembre.

D'Athènes au Secolo : L'armée révolutionnaire, dite de la défense nationale, compterait déjà 60,000 hommes.

Athènes, 29 septembre.

Havas. — Le prestige de l'amiral Condouriotis était très grand, ce n'est pas une tâche facile que d'empêcher son exemple d'être suivi. Une grande effervescence règne à Hydra, l'île natale de l'amiral. Le mouvement se développe plus lentement dans l'armée, mais suffisamment pour créer une appréhension sérieuse. Le général

Danglis s'est embarqué sur un contre-torpilleur pour Salonique. Le commandant du corps d'aviation du Vieux-Phalère a adhéré au mouvement avec 28 mécaniciens. On comprend parfaitement dans les milieux responsables que l'heure des tergiversations est passée.

Général Italien tué

Gènes, 29 septembre.

Le général Gandofo a été tué au cours d'un combat, dans la zone de Monfalcone.

Inraisemblance

Milan, 29 septembre.

Le Corriere della Sera reproduit un télégramme d'un correspondant spécial du Morning Post de Londres, suivant lequel le haut commandement militaire autrichien serait décidé à faire reculer ses troupes du front austro-italien jusqu'au delà de Trieste.

Le Corriere della Sera ne juge pas la nouvelle vraisemblable. Trieste revêtait pour l'Autriche une importance autrement considérable que la Galicie ou la Transylvanie. Le front actuel est d'ailleurs plus court et mieux défendable que celui que trouveraient les Autrichiens au delà de Trieste.

Les troupes grecques en Allemagne

Berlin, 29 septembre.

Wolff. — Deux transports de troupes grecques sont arrivés à Gorlitz (Silésie). Ils ont été salués à la gare par l'adjutant de l'empereur et le bourgmestre. Les soldats ont défilé à travers la ville, se rendant dans le camp qui leur avait été préparé, musique en tête, drapeau flottant et baïonnette au canon, sous la direction de leur colonel. Les Grecs ont été satisfaits de leur réception en Bulgarie, en Autriche-Hongrie et en Allemagne.

Démenti

Berlin, 29 septembre.

(Wolff.) — L'information Havas suivant laquelle le gouvernement de Belgique aurait ordonné le départ jusqu'au 1er octobre prochain des femmes d'officiers et fonctionnaires allemands se trouvant en Belgique est aussi inexacte que le commentaire dont elle est suivie, et disant que c'est à un prétexte de l'évacuation de la Belgique. En fait, il existe depuis longtemps une ordonnance aux termes de laquelle les officiers et soldats se trouvant en Belgique ne peuvent recevoir la visite de leurs femmes que dans des cas exceptionnels. Cette ordonnance vient d'être rappelée à tous les intéressés et rendue plus sévère, les voyages des dames vers la Belgique étant devenus ces derniers temps trop nombreux.

Espagne et Italie

Milan, 29 septembre.

Un décret paru dans le Journal officiel confirme officiellement la démission de l'ambassadeur d'Espagne à Rome. Le Corriere della Sera prétend que la cause de cette démission est la remise par l'ambassadeur de la note offensante de l'Autriche au sujet de la saisie du Palais de Venise.

Chambres fédérales

Berne, 29 septembre.

Au Conseil national

M. Calame (Neuchâtel) développe sa motion invitant le Conseil fédéral à régler, dans le plus bref délai, de façon précise, les relations entre le commandement de l'armée et les autorités cantonales et à assurer d'une manière effective la suprématie du pouvoir civil.

Le motionnaire rappelle l'affaire de Loys et demande quelles mesures on se propose de prendre contre le major Birchler. Il parle ensuite de la circulaire de l'état-major au sujet du 3 septembre, ainsi que de la réponse du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux.

M. Grimm développe sa motion invitant le Conseil fédéral à présenter un rapport sur la façon dont il entend empêcher le retour d'abus de pouvoir de l'autorité militaire.

M. Peter (Genève) demande qu'on règle définitivement les relations entre les deux pouvoirs et préconise, au besoin, la révision de l'organisation militaire.

M. Chuard (Vaud) rappelle que le gouvernement vaudois a admis intégralement la circulaire du Conseil fédéral, avant le 3 septembre, mais qu'il a protesté contre les instructions de l'état-major, dans lesquelles il a vu une intrusion du pouvoir militaire dans les compétences de l'autorité civile.

Au Conseil des Etats

Le Conseil des Etats reprend l'examen de la gestion au Département des postes et chemins de fer. M. Forrer, conseiller fédéral, croit que le transit continuera, après la guerre, à suivre le courant du nord au sud et que le Gothard conservera son importance. Toutefois, le conflit entre l'Autriche et l'Italie ne sera pas sans influence sur le percement des Alpes orientales. Au chapitre des Postes, M. Forrer déclare qu'on considère comme vouée à un échec la tentative de supprimer les distributions postales les dimanches et fêtes.

Calendrier

SAMEDI 30 SEPTEMBRE

Saint Jérôme, docteur de l'Eglise

Voici un des avis que saint Jérôme donnait aux riches et délicates patriciennes qui se plaçaient sous sa direction : « Si une femme croit pouvoir se dispenser de travailler parce que, grâces à Dieu, elle ne manque de rien, elle se trompe. Elle doit travailler comme tout le monde ; et si elle veut le faire en chrétienne, tandis que ses mains travaillent, que son âme pense à Dieu. »

†
Monsieur Guillaume Burri et son fils Georges; Monsieur Etienne Huber; Monsieur et Madame Antoine Huber-Fasel, coiffeur; Monsieur et Madame Jean Huber-Perrig, sellier, et leurs enfants; Monsieur et Madame Joseph Huber-Gross et leurs enfants; Monsieur Charles Huber, à Bienne; Madame Marie-Joséphine Burri-Huber; Mademoiselle Marie Purro, à Tavel; la famille Liz'sori, à Fribourg et à Neuchâtel; Monsieur le docteur Wanner et sa famille, à Lausanne; la famille Burri-Graf, à Entlebuch; les familles Bucher-Burri et Furrer-Burri, à Malters; la famille Burri-Burri, à Cham, font part à leurs parents et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME
Marie BURRI-HUBER
leur chère mère, leur tante, cousine et petite-cousine, enlevée à leur affection le 28 septembre, à l'âge de 51 ans, munie de tous les secours de la religion, après une longue et douloureuse maladie.
L'office d'enterrement aura lieu lundi, 2 octobre, à 8 heures du matin, à l'église du Collège.
Domicile mortuaire: rue du Lycée, 3.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.
CAPITAUX
Groupe anglais transformerait tout de suite à ses frais en Compagnie Limited toute affaire prospère ayant déjà partie capital et souscrit complètement. Affaires sérieuses seront seules prises en considération.
Ecrire Case 492, rue d'Italie, Genève.

Automobile
Un marchand de pianos entrerait en relations avec garage ou particulier, pour achat machine à 2 places, payable par suite avec piano et solide argent comptant.
Ecrire sous chiffre P 2335 M à Publicitas S. A., Montreux.

Assurance chevaline
La Garantie Fédérale assure toujours chevaux et bétail aux meilleures conditions, les chevaux non seulement contre la mort et l'abatage, mais aussi contre l'invalidité partielle. Primes fixes et modiques. Pas de surprimes. Les quotités d'indemnités échues selon les statuts sont toujours payées dans les quatre semaines.
Pour demandes de renseignements ou d'agences, s'adresser à M. Jean Neuwly, vétérinaire, agent principal à Fribourg, ou à la Direction suisse de la Garantie Fédérale, à Berne.

VERRE A VITRE
coupé sur mesure
offert par le
Commerce de fer
Fribourgeois S. A.

MACHINES A COUDRE
Fabrication suisse
Garantie 5 ans
à main depuis 75 fr.
CHEZ
L. DALER & Co
Vis-à-vis de l'Hôtel Terminus
FRIBOURG
Spécialité de machines avec meubles de luxe et pour confection militaire. 4504-1172
FACILITÉS DE PAIEMENT
Escompte au comptant

Lampes de poche
Electriques
Batteries de rechange
Revolvers
Munitions
E. WASSMER
Fribourg
A COTE DE SAINT-NICOLAS

Tabac Richmond
à fumer et à chiquer
N'acceptez pas
des contrefaçons
C. Opplinger, Berne

POUR TROUVER
UN
Complet - Pardessus - Ulster

50
Fr.

60
Fr.

70
Fr.

Une série de Complets et Pardessus à 40 fr.

D'UNE
Coupe élégante
Très bonne qualité
Aux prix les plus avantageux

Adressez-vous chez
KRONER-NAPHTALY
Fribourg
24, RUE DE ROMONT

JEUNE FILLE
de bonne famille, ayant fréquenté l'école secondaire, demande place dans un bureau

ou commerce, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et de fréquenter les cours commerciaux.
S'adresser à C. Frey, secrétaire communal, Rain (canton de Lucerne). 4518

EXISTENCE
Occasion offerte à monsieur travailleur et sérieux de gagner 400-500 fr. mensuellement par représentation d'un article agricole marchant bien par les temps actuels. Seuls, les postulants sincères et disposant de 200-300 fr. de capital, ainsi qu'un petit local, sont priés de faire leurs offres. Les produits étant analysés et approuvés, seules les offres de messieurs sérieux seront prises en considération.
Offres sous C 5543 Q à Publicitas S. A., Bâle.

On demande de bons OUVRIERS
pour travail de précision: outillage, tournage, fraissage, rectification, alésage et ajustage. La préférence sera donnée aux ouvriers ayant travaillé sur les machines-outils américaines modernes.
Adresser offres et certificats à M. Emilie Paccant, avenue de Corsier, 12, à Vevey, ou se présenter le lundi et le mercredi, le matin, ou le samedi, l'après-midi. 4469-1163

Société Suisse d'assurances contre les accidents et la responsabilité civile, demande pour le canton de Fribourg, un bon et actif agent général
bien introduit.
Adresser offres, avec références, sous C 3493 X, à Publicitas S. A., Lausanne. 4468

Fabrique Fourneaux Suisse
Offre les meilleurs POELES, POTAGERS A GRAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit!
Succ. Berne
Fribourg, J. B.

Bandages herniaires
Grand choix de bandages élastiques, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.
Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, on s'en fait un double et moyennant les mesures, l'envoie sur commande.
Discretion absolue, chez F. Germond, sellerie, Payerne.

ON DEMANDE
pour tout de suite une
FILLE

de toute confiance, âgée de 25 à 30 ans, pour faire les travaux du ménage et tenir une cuisine bourgeoise. Bon gain assuré.
S'adresser à M^{me} Léon Charpilos, Haldenay (Jura bernois). P 10204 H 4521

ON DEMANDE
pour honnête jeune fille de 16 ans, expérimentée dans le ménage, place dans petite famille catholique, pour se perfectionner dans le ménage. Gage, question secondaire. On demande vie de famille, bon traitement et occasion d'apprendre le français.
Offres à M. Cottier-Weber, Comestibles, "accarat, Klostertstrasse, 19. 4524

ON DEMANDE
Mécanicien-tourneur
de première force, capable de diriger la fabrication de pièces détachées pour munitions.
S'adresser sous P 4594 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
pour tout de suite, une bonne, robuste
filie de cuisine
pour petite pension.
S'adresser: Château d'Oex, Pension Morier.

ON DEMANDE
au plus tôt, une personne connaissant la cuisine et le service de femme de chambre pour un petit ménage avec deux enfants.
S'adresser sous P 4577 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Maison de commerce
demande
filie catholique
de 15 à 16 ans, sérieuse et active, pour aider au ménage et apprendre le commerce.
Adresser les off. es sous Carte Postale, No 7, Fribourg-Pérolles.

Pruneaux
Collis 12 X kg. Fr. 11.- 25 kg. Fr. 21.- Tomates, 10 kg. Fr. 5 50. Franco. Emilie Felley, Saxon. 4333

A VENDRE OU A LOUER
à conditions très avantageuses.
petite maison
comportant 3 logements, magasin, jardin, eau et gaz.
S'adr. par écrit sous chiffres P 3493 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3524

A VENDRE
une truelle portante de 14 semaines. S'adresser à Néponcène Dorand, à Corjolens.

ENTREPRENEURS
Je demande à acheter de vieilles poutrelles et sommiers droits. Bon prix. — Ecrire à F. Gillardet, fers en gros.
Gare du Flon, LAUSANNE, Téléph. 4634

PARIS - MODES
1916-1917
De retour avec les derniers modèles
Haute-Mode
-- TRANSFORMATIONS MODERNES --
37, rue de Lausanne, 1^{er} étage

MONUMENTS FUNÉRAIRES
Plusieurs monuments, marbre noir et blanc sont à vendre, à prix très modérés, chez
M. MONTI, marbrier, Fribourg, rue de Morat

Avant l'hiver
une bonne précaution à prendre est de faire une cure de
THÉ BÉGUIN
le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de l'hiver. En outre:
II GUÉRISSANT les dartres, démangeaisons, boutons, clous, eczémas, etc.
II FAIT DISPARAITRE constipation, vertige, migraines, directions difficiles, etc.
II PARFAIT LA GUÉRISON des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. 4306-1114
II COMBAT avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte, 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.
A Fribourg: Bourgnecht et Goltrau, Lapp.

10 pianos d'occasion
à Fr. 350.-, 450.-, 500.-, 600.-, 650.-, 700.-
Occasions véritables. — Prix très modérés.
Tous nos pianos sont garantis sur facture. — Escompte au comptant. — Facilités de paiement. 4388

Magasin FÖETISCH, Vevey
E. Biss
Essais poétiques
Les Gloires de la Patrie
Prix: 2 francs
EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

Une jeune fille de 19 ans, parlant déjà un peu le français,
DEMANDE PLACE
de volontaire, auprès d'enfants, dans une bonne famille, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue.
S'adresser à M^{lle} Emmy Schner, chez M^{me} Kroll, Estavayer-le-Lac.

Raymond MENDEL
Médecin vétérinaire
de retour
du service militaire
Rue Grimoux, 1, Fribourg
Téléphone 423

On demande
une personne sachant faire une bonne cuisine et le service d'un ménage soigné.
S'adresser par écrit, sous chiffres P 4604 F à « Publicitas » S. A., Fribourg.

D' H. GANGUILLET
Dentiste américain
Consultations à PAYERNE, tous les jeudis de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.
Maison DELAURENS, photographe (vis-à-vis de la Gare).
Extractions sans douleur.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie
BACCALAURÉATS
Sûreté

A VENDRE
1 armoire double, 1 commode, 1 lavabo, 1 lit, canapé, chaises, potager, cuisine à pétrole, etc.
S'adresser au dépôt de la Grenette. 4528

On demande tout de suite PENSION
pour jeune homme dans famille catholique, près du Collège Saint-Michel.
Faire offres avec prix sous K 4702 L Publicitas S. A., Lausanne. 4494

ervosan
Remède diététique, fortifiant, recommandé spécialement contre l'épuisement et la faiblesse des nerfs.
Prix: 3 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. 686

VIE DE LA SERVANTE DE DIEU
Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus
et de la Sainte Face
Religieuse carmélite du Monastère de Aletsch
ou
HISTOIRE D'UNE AME
écrite par elle-même
CONSEILS ET SOUVENIRS — LETTRES — POÉSIES
90^{me} mille
Un très beau volume in-8°
Illustré de nombreuses gravures
Prix, broché: 7 fr.

*
EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

L'Ecole industrielle de jeunes filles
Section féminine du Technicum
13, AVENUE DE BEAUREGARD
ouvrira son atelier de broderie pour ouvrières apprenties le 10 octobre prochain.
Les apprenties y seront rétribuées dès le premier jour.
L'inscription doit se faire le plus tôt possible, soit à la Direction du Technicum, soit à l'Ecole.
Internat pour apprenties brodeuses et pour jeunes filles désirant suivre les cours d'arts décoratifs. P 4581 F 4505-1171

PIANOS
Grâce à notre grand choix de PIANOS droits et à ceux des premières marques
suisses
SCHMIDT-FLOHR, de Berne
RORDORF, de Zurich
ET
françaises
ERARD GAVEAU } Concession exclusive pour les cantons
KLEIN } de Neuchâtel et de Vaud, etc.
PLEYEL
Nous pouvons encore livrer ces instruments aux anciens prix.
Une nouvelle hausse très sensible est imminente.
Acheter maintenant c'est économiser
10 %
PIANOS d'occasion en parfait état et garantis sur facture.
Accords et réparations artistiques
LOCATION — ÉCHANGE
Musique — Lutherie — Instruments en tous genres
FÖETISCH Frères
NEUCHÂTEL
Maison fondée en 1804

L'administration soussignée vendra aux enchères, mardi 3 octobre, à 10 heures du matin, au Dépôt de remonte, à Berne

un certain nombre
de chevaux réformés de cavalerie
Les prix se paient comptant. P 6745 Y 4527
Dépôt fédéral de remonte de cavalerie, BERNE.

CORSETS POMPADOUR
Reconnus comme les meilleurs, les plus agréables et les moins chers grâce à leur longue durée.
TOUS LES SAMEDIS
Avenue de Pérolles, 14, au 1^{er}.

Vente de pâturage, forêt et domaine par voie de soumission
Il est exposé en vente, par voie de soumission, le pâturage et la forêt du « Prax de la Saug », de 43 poses, rière Châtel-Saint-Denis, ainsi que le domaine du « Panturon », de 13 poses, rière Semsales, immeubles compris dans la succession de Gustave Chaperon, dit Rioloz, en son vivant à Fribourg.
Les conditions de vente avec indication du cube des bois, seront déposées pour le 18 octobre 1916, à 2 heures précises du jour, au bureau du soussigné, où aura lieu leur ouverture en présence des intéressés.
Châtel-Saint-Denis, le 28 septembre 1916. P 4607 F 4530
Par ordre: Aug. Chaperon, huissier.

Café-restaurant à louer
A louer, dans grand village du Jorat, au centre de la localité, bon café-restaurant avec dépendances. Grande salle pouvant s'utiliser comme atelier. Poids public.
S'adresser au notaire Cavin, à Mézières (Vaud). 4533

ATTENTION
Nous rappelons à Messieurs les Docteurs et au public en général qu'il n'y a aucun produit équivalent ou remplaçant le **Lysiform**, le seul antiseptique et désinfectant n'étant ni toxique ni caustique et d'une odeur agréable. — Exiger toujours la marque de la fabrique: Toutes les pharmacies et drogueries. Gros: Société suisse d'Antiseptie, Lausanne.

Lysiform